

plein temps

Parti communiste français
collectif *Activité en direction des retraité-e-s*
06.08.81.19.61-junkerdaniel@hotmail.com

N°48 avril 2016

une société pour tous les âges...

Comme nous l'avons indiqué, *Plein Temps* août/ sept. 2015, l'ONU en 1999 proposait le thème *Une société pour tous les âges*, en précisant : « Il se pourrait [...] (que) ce soient les personnes âgées elles-mêmes qui, du simple fait de l'accroissement de leur nombre et de leur influence, imposent à la société ce passage à une conception positive et active du vieillissement comme occasion de poursuivre son développement personnel ».

Même si le « Machin » comme disait de Gaulle, peine beaucoup à mettre en œuvre ses orientations, cette mise en débat au niveau international démontre qu'il s'agit d'une question d'importance et que des solutions existent pour peu que nos gouvernants veuillent bien y mettre les moyens ou que les peuples leur imposent de le faire.

En France, la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, votée fin 2015, pouvait apporter des avancées vers cette société pour tous les âges. « Le texte final est simplement décevant » nous indique notre camarade Annie David, sénatrice.

Au printemps 2007, partageant largement la vision portée par le manifeste : *Une société pour tous les âges*, Marie-George Buffet exprimait la nécessité qu'une politique du « vieillissement » dépassant la seule politique de la vieillesse soit mise en œuvre afin de faire face aux défis posés par les évolutions démogra-

phiques. Poursuivant le principe d'une solidarité inter-générationnelle, cette politique impliquera que soient déployés les moyens financiers nécessaires et que soient accordés aux personnes du 3^e et du 4^e âges les pouvoirs pour faire valoir ce qui constituerait de nouveaux droits.

Aujourd'hui, nous considérons que les dépenses sociales de santé, de retraite, pour la politique familiale, etc. devraient être étendues et réorientées. Une réforme de fond du financement permettrait de prendre en compte les besoins sociaux (retraite, santé, famille, emploi).

Une refonte de progrès du système de protection sociale est une nécessité vitale pour sortir de la crise en cours, notamment pour répondre aux nouveaux besoins

de santé, aux exigences d'une politique familiale moderne, d'un financement dynamique des retraites, de l'autonomie des personnes âgées, etc.

Des constructions institutionnelles nouvelles pourraient concerner un nouveau système de sécurité d'emploi ou de formation. Celui-ci viserait à assurer à chacune et à chacun une sécurité et une continuité de revenus et de droits sociaux relevés. Cela impliquerait de nouveaux droits sociaux et pouvoirs des salariés et retraités, des acteurs sociaux, des associations, des usagers et de toutes les populations.

La promotion de la formation tout au long de la vie, la sécurisation et le développement de l'emploi, des salaires, pourraient concourir à dégager de nouvelles ressources pour la sécurité sociale, tout en visant une nouvelle avancée de civilisation.

Daniel Junker



DANS CE NUMÉRO

- Pour une troisième vie active, reconsidérer le « bien vieillir » page 2
- Loi d'adaptation au vieillissement, une ambition déçue
Pour une retraite active page 3
- Allongement de la vie de retraite : un enjeu de civilisation
Une nouvelle avancée de civilisation page 4

...on y revient

POUR UNE TROISIÈME VIE ACTIVE

reconsidérer le «bien vieillir»



de Tolstoï

En France et en Allemagne, tout comme en Chine et au Japon, on s'inquiète du vieillissement de la population. Il n'y aurait plus assez d'actifs pour payer les retraites. Et si l'on renversait la perspective ? Si l'on brisait les cycles sociaux pré-établis où, avant 30 ans, les jeunes ne peuvent pas trouver un emploi stable ; où, après 50 ans, les salariés sont marginalisés, voire expulsés de l'entreprise ; où, entre les deux, l'intensification du travail use les corps et les esprits...

La littérature courante sur les « seniors » est devenue torrentielle, mais pour l'essentiel elle nous dit presque toujours la même chose. Deux choses – pour être exact. D'abord, avec le rapide allongement de l'espérance moyenne de vie dans des pays comme la France (un trimestre de plus chaque année), la charge des inactifs sur les actifs serait en train de s'alourdir de façon insupportable, ce qui contraindrait à réviser d'urgence à la baisse les normes de notre système de retraite. Ensuite, le tout n'est pas de vivre plus vieux mais de le faire en meilleur état, donc la question plus personnelle que sociale du « bien vieillir » prend une importance majeure.

Si, sur le premier point, des propositions de rechange existent, sur le second, le discours obligé ne rencontre pas la critique de fond qu'il appelle pourtant : bien vieillir serait une affaire toute personnelle de teneur médico-psychologique, sur fond d'acceptation d'un inexorable déclin.

La logique de toute une vie

À étudier de façon un peu étendue la biographie de celles et ceux (de Tolstoï à Verdi) qui étonnent par leur longévité créatrice, que trouve-t-on à tout coup ? Une formation initiale de haut niveau, un renouvellement jamais longuement interrompu des motivations, capacités et activités – point capital –, une progressive conquête d'autonomie par rapport au monde comme à soi-même. Si, alors, le grand âge échappe aux graves affections corporelles, il est promis au dynamisme de l'esprit. Bien vieillir en tant que personne, c'est la logique de toute une vie qui l'autorise.

Ici comme ailleurs, on mesure donc les ravages de la conception biologisante de l'être humain qui fait corps avec l'idéologie libérale – celle de l'Homo œconomicus, animal génétiquement programmé pour être un individualiste calculateur –, alors que tout ce qui fait une personnalité (du langage à l'intelligence critique, des savoir-faire à la conscience morale) trouve sa source non dans le génome, mais dans les rapports sociaux que chacun s'approprie à sa façon au cours de sa vie.

Le sujet paraît donc biaisé d'avance par le vocabulaire dominant. On le désigne en parlant de la « vieillesse », des « personnes âgées », des « aînés », aujourd'hui de plus en plus des « seniors » – euphémisme type, puisqu'en latin « seniores » c'est tout simplement « les vieux ». Ainsi traite-t-on seize millions (en 2016) de personnes en France comme une simple

catégorie démographique à base d'état-civil, naturalisant au départ cet immense problème socio-biographique, incitant à le penser dans les termes idéologiques de l'âgisme, alors que toute la question est d'organiser socialement l'avenir des « retraités », pour les désigner par leur vrai nom sociétal.

Passer du préjugé âgiste à la critique sociétale revient à s'intéresser – par-delà la biomédecine, dont la primordiale importance n'est bien sûr pas en cause – aux instances sociales qui régissent les logiques biographiques, et d'abord à la plus massive : la politique des entreprises capitalistes en matière de ressources humaines. Extraordinaire paradoxe. Alors que, depuis les années 1970, ont été gagnés en France dix ans d'espérance moyenne de vie, l'espérance de vie professionnelle a, au contraire, diminué de douze ans ! Dans la plupart des entreprises françaises, on est réputé vieux dès la quarantaine : « Le monde de l'entreprise fait des salariés de plus de 45 ans des seniors prématurés, les privant notamment du droit à la formation ». On cherche donc à s'en débarrasser, grâce à une panoplie de moyens allant de la préretraite au licenciement : « En France, le taux d'activité des 55-64 ans (38,3 %) est l'un des plus faibles d'Europe. » Pour des centaines de milliers de quinquagénaires, la fin de vie professionnelle tourne au cauchemar, et la retraite s'engage ainsi sous de bien mauvais auspices.

Plus de vingt millions de retraités...

Dans la France de demain, on comptera plus de vingt millions de retraités : en quel état vont-ils être si, en masse, ils ont d'abord attendu des années un premier emploi valable, puis connu une vie de travail plus ou moins lourdement aliénée, avant une sombre cinquantaine débouchant sur une retraite rognée sur tous les plans, tandis que va les pressurer l'exploitation du marché des seniors ? La dégradation accélérée des vies serait-elle moins grave que la fonte des glaces polaires, et ne nous menace-t-elle pas de cataclysmes aussi ravageurs ? Or la longévité créatrice de gens connus ne relève pas de l'exception biologique. Elle montre plutôt ce qui peut devenir la règle, à condition, comme l'écrivaient Karl Marx et Friedrich Engels, de « former les circonstances humainement » pour tous.

Cela implique d'émanciper pour de bon toute la succession des âges sociaux : offrir à chacun des formations initiales de haut niveau ; en finir avec le chômage des jeunes ; désaliéner en profondeur le travail ; organiser une sécurité continue de l'emploi et/ou de la formation ; du même coup, passer d'un temps libre petitement compensatoire à une vie hors travail richement formatrice ; favoriser au maximum la préparation des quinquagénaires à leur vie post-professionnelle – ouvrir ainsi en grand la perspective de plusieurs dizaines d'années actives d'autre façon, soustraites aux logiques exploiteuses dans un système consolidé de retraites par répartition, revalorisées sur la base d'une plus juste redistribution des richesses et indexées sur les salaires.

Voilà qui ferait de la France de 2040 le contraire d'un pays vieilli.

Lucien Sève, philosophe
extraits, *Le monde-diplomatique*, juin 2010

à Verdi



UNE SOCIÉTÉ POUR TOUS LES ÂGES

quelles orientations ?

Nous avons posé cette question à Annie David, sénatrice et Yvon Quiniou, philosophe.

Le 28 décembre dernier, le président de la République a promulgué une loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement, ayant pour objet, selon le gouvernement, de « répondre à une demande forte des Français d'anticiper les conséquences du vieillissement de la population sur la vie sociale et les politiques publiques dans leur ensemble, alors qu'en 2060 un tiers des Français aura plus de 60 ans et que les plus de 85 ans seront près de 5 millions, contre 1,4 million aujourd'hui ».

Outre le manque d'ambition et des réels moyens de mises en œuvre de cette loi, les pouvoirs publics répondent à une évolution démographique exceptionnelle par des solu-

tions économiques et matérielles en contradiction avec l'esprit de solidarité et de progrès humain. Ils s'appuient sur une conception de ce temps de la vie faite de compassion, de culpabilisation, d'assistanat.

Lucien Sève considère qu'« On ne sauvera pas la planète Terre sans un gigantesque effort social, politique, culturel pour sauver la planète Homme, aujourd'hui non moins gravement menacée que le climat par le règne universel du fric », et d'appeler à une « politique neuve pour soustraire la vieillesse aux logiques du capital qui contribuent à me vieillir » dit-il.

Quelles orientations essentielles faudrait-il respecter pour permettre au plus grand nombre de « bien vieillir » dans une société pour tous les âges ?

LOI D'ADAPTATION AU VIEILLISSEMENT une ambition déçue

La loi sur l'adaptation de la société au vieillissement portait une magnifique ambition. Le texte final est simplement décevant. Décevant par l'absence de moyens dévolus au financement des adaptations en matière de transports, d'urbanisme, de logement, pour prévenir, accompagner dignement les personnes et soutenir les aidants familiaux, pour réduire le reste à charge en EPHAD et rémunérer des soins de qualité, bref répondre aux défis du bien vieillir qui concerne chacune et chacun d'entre nous, tout au long de notre vie.

C'est pourquoi la mise en œuvre d'une politique du bien vieillir ne peut échapper aux principes d'universalité et de solidarité. C'est le sens des propositions que j'ai faites avec mes collègues sénatrices et sénateurs au cours du débat parlementaire.

En premier lieu je considère qu'une réponse solidaire passe par l'intégration du risque lié à la perte d'autonomie et la dépendance dans la branche maladie de la sécurité sociale, pour le soustraire au système assurantiel. Il me paraît également urgent de refonder, dans le cadre d'une maîtrise publique, tout le secteur de l'aide à domicile pour une juste rémunération des services, l'amélioration de la situation précaire des salarié-e-s ainsi qu'une meilleure qualité de prestations.

Enfin, nous avons proposé la taxation au taux de 0,3%, des dividendes versés aux actionnaires, permettant ainsi de doubler immédiatement le produit de la Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (Casa) actuellement financée par les seul-e-s retraité-e-s imposables. Ce serait une première étape vers la mise à contribution des revenus financiers, pour une meilleure solidarité du financement du risque dépendance dans le cadre de la Sécurité sociale.

Notre objectif est bien l'amélioration des conditions de vie. Il passe par la baisse de la durée du travail et de sa pénibilité, l'accès aux soins et une bonne santé ; nous n'acceptons pas de les voir mis à mal par les différentes réformes engagées par le gouvernement. Nos propositions visent au contraire à les faire évoluer pour les conforter.



Annie David, sénatrice

CHANGER LES BASES DE LA SOCIÉTÉ pour une retraite active

Plus que par la production, qui est une caractéristique de l'humanité, l'homme individuel se définit par l'activité qui est, comme on a pu le dire, « une affirmation positive de soi ». C'est elle qui doit être au cœur d'une retraite épanouie conçue comme un troisième moment plein de la vie où l'on peut réinventer son existence et non une période de déchéance progressive. Mais il y faut plusieurs conditions.

D'abord qu'on ne recule pas l'âge de la retraite : plus on travaille longtemps, plus on arrive fatigué à celle-ci et plus on a de mal à se renouveler dans ses occupations. Ensuite, c'est en amont que l'essentiel se joue : dans la formation intellectuelle de l'individu qui va donner à la fois le goût et les moyens de continuer à se cultiver et de multiplier ses centres d'intérêt liés aux diverses formes de la culture.

On sait, par exemple, que les intellectuels vivent très longtemps, plus que la moyenne, pour une raison simple : quand le corps commence à défaillir, l'intelligence est toujours en alerte et, en se nourrissant sans cesse, elle maintient l'envie et la capacité de vivre. Et l'on sait aussi que les capacités humaines ne sont pas des données purement naturelles, dont le vieillissement serait programmé par la biologie ! Elles sont développées ou entretenues par leur mise en œuvre active !

Enfin, il est évident que l'activité peut se développer de multiples façons, spécialement à travers la vie associative (et même militante !) qui offre à l'homme l'occasion aussi de vivre *avec autrui*, ce qui est un enrichissement formidable qui préserve de la tristesse. Cela suppose qu'une politique gouvernementale progressiste aide financièrement les diverses associations, ce qui est le contraire de ce qui se passe aujourd'hui avec les coupes régulières dans leurs budgets.

Plus largement, on aura compris que toutes ces pistes pour une retraite vraiment humaine offerte à tous suppose que l'on change les bases de notre société : qu'on cesse de voir dans les individus de simples facteurs de production, jetables dès qu'ils ne sont plus utiles, et qu'on fasse du développement personnel à tous les âges de la vie le sens même de l'organisation sociale.



Yvon Quiniou, philosophe

un enjeu de civilisation

En 2014, en France métropolitaine, l'espérance de vie à la naissance a atteint 79,3 ans pour les hommes et 85,5 ans pour les femmes. Au cours des 60 dernières années, hommes et femmes ont gagné 14 ans de vie en moyenne.

« Ce progrès considérable est considéré par les tenants de la domination sans limite des marchés comme une charge croissante, que l'on veut opposer aux conquêtes sur les retraites par répartition fondées sur l'emploi. On prétend ainsi justifier, à la fois, la réduction des pensions, l'allongement indéfini des durées de cotisations et de travail, voire la croissance des retraites par capitalisation fondée sur les marchés financiers. Ne peut-on, au contraire, penser que ce progrès fondamental de la révolution de la longévité converge avec les autres révolutions technico-sociales de notre temps, comme les révolutions informationnelle, monétaire et écologique, les révolutions démographique, parentale et migratoire, afin d'avancer vers une autre civilisation ?

En liaison avec de bonnes retraites pour toutes et tous, en âge et durée de cotisation, on rechercherait une maîtrise de tous les moments du cycle de vie, pour leur sécurisation et leur promotion, visant tout particulièrement l'épanouissement des activités créatrices.

Il s'agirait de surmonter les pressions déchaînées des marchés pour les maîtriser. Cela concernerait l'institution de nouveaux services publics non étatiques, avec des pouvoirs partagés entre tous les personnels et tous les usagers, avec des formations, d'autres critères et évaluations, etc.

Un service public et commun de sécurisation et de promotion des personnes âgées viserait tout le spectre des trois segments de population, liés entre eux, des seniors en emploi, des retraités en activité sociale, des personnes âgées en perte d'autonomie. Il développerait les solidarités sociales et les apports intergénérationnels jusqu'aux enfants...

[...] De bonnes retraites et un service public nouveau peuvent encore considérablement les encourager, les amplifier, les enrichir pour qu'ils contribuent à construire une autre société, une autre civilisation. Déjà s'amorcent, même si les pressions financières contre les retraites refourent cette transformation sociétale, une mutation et un renversement de portée révolutionnaire du modèle culturel des retraites. À l'opposé du désengagement, du retrait, du repliement, voire de l'exclusion, tout au contraire pourrait se développer une disponibilité bien plus grande que dans la période de travail pour un employeur et d'activité professionnelle, un accroisse-

ment de l'ouverture à la société, un renforcement des relations sociales, plus choisies et créatrices.

Cela s'effectuerait, en relation avec la prolifération des clubs et associations, y compris les associations mixtes avec les non retraités, des sites d'information, de la formation continue pour le troisième âge. Cela contribuerait au développement généralisé des associations, du bénévolat, des activités extra-professionnelles, en liaison avec le projet de dépassement graduel du salariat par l'institution d'une sécurité d'emploi ou de formation.

Ainsi pourrait progresser un nouveau continuum tout au long de la vie (en relation avec un parcours de formation et un parcours de santé) des activités sociales organisées: avant la vie de travail pour les jeunes, dans la vie de travail, et au-delà d'elles, avec non seulement une continuation mais une expansion novatrice... Tandis que la longévité progresse dans le monde entier, cela se rattache enfin à l'avancée décisive de services et biens communs publics de l'humanité contre la domination des entreprises multinationales privées, pour construire une autre civilisation de progrès et d'inter-créativité de toute l'humanité ».

Paul Boccard, économiste

extraits, *Économie & Politique*, juillet/août 2013



une nouvelle avancée de civilisation

« Les dépenses sociales de santé, de retraite, pour la politique familiale, etc. devraient être étendues et réorientées. Loin de représenter un boulet pour l'économie, elles pourraient contribuer à une issue de progrès à la phase de difficultés du cycle long en cours et amorcer une nouvelle phase d'essor, en anticipant de nouveaux mécanismes de régulation. Une réforme de fond du financement permettrait de prendre en compte les besoins sociaux (retraite, santé, famille, emploi) qui ont émergé dans la crise, afin d'amorcer un processus de sortie de crise.

Une refonte de progrès du système de protection sociale est une nécessité vitale pour sortir de la crise en cours, notamment pour répondre aux nouveaux besoins de santé, aux exigences d'une politique familiale moderne, d'un financement dynamique des retraites, de l'autonomie

des personnes âgées, etc.

Des constructions institutionnelles nouvelles pourraient concerner un nouveau système de sécurité d'emploi ou de formation. Celui-ci viserait à assurer à chacune et à chacun une sécurité et une continuité de revenus et de droits sociaux relevés.

Cela impliquerait de nouveaux droits sociaux et pouvoirs des salariés, des acteurs sociaux, des associations, des usagers et de toutes les populations.

La promotion de la formation tout au long de la vie, la sécurisation et le développement de l'emploi, des salaires, pourraient concourir à dégager de nouvelles ressources pour la sécurité sociale, tout en visant une nouvelle avancée de civilisation. »

Jean-Luc Gibelin

Nom, prénom

Adresse

Mail

signature

Pour recevoir *Plein Temps* à l'adresse ci-dessus

je verse..... euros

Découper et adresser à:
 PCF/Collectif Activité en direction des retraité-e-s
 2 place du Colonel-Fabien 75167 Paris cedex 19

pour recevoir *Plein Temps* par la poste

Édition trimestrielle, *Plein Temps* est élaboré par le collectif *Activité en direction des retraité-e-s* du PCF. Il est transmis via internet.

Toutefois, nombre de **lecteurs et lectrices, retraité-e-s ou pas**, souhaitent recevoir un exemplaire papier chez eux. C'est possible, en nous faisant parvenir son adresse (*bulletin ci-contre*) et un chèque de 10 euros minimum qui couvrira les frais d'envoi pour un an.

Nous appelons les abonnés à renouveler leur aide chaque année.